



1^{er} Juillet 2016

Mesure prises par les membres du SFRAP pour encourager les innovations permettant de réduire les incidences des P&A sur l'environnement, en particulier [...] les nouvelles techniques de recyclage et de traitement".

1/ Elément généraux :

➤ **concernant la réglementation**

- mise en place des garanties financières (en cas d'arrêt des activités)
- réglementation SEVESO (II et très récemment III) avec des sites Seveso seuil haut possédant des SGS et POI communiqués aux autorités compétentes
- positionnement vis à vis de la réglementation IED

➤ **concernant le risque industriel**

- investissement dans la sécurisation des stockages (sprinkler, murs coupe-feu, zones dédiées et confinées, bunkers)
- investissement dans la détection de départ d'incendie

➤ **concernant le risque environnemental**

- amélioration de la qualité des rejets atmosphériques des installations (traitements complémentaires permettant d'abattre de la mercure, les COV ou les poussières par des laveurs, charbon actif ou autres)
- amélioration des rejets aqueux des installations (réglementation RSDE) abattement des traces de métaux résiduels ou autres polluants pouvant être détectés lors des campagnes RSDE

➤ **concernant le risque humain**

- optimisation du choix des EPI en fonction des substances présentes
- optimisation du capotage des installations
- formation de notre personnel aux risques associés aux substances présentes et au risque incendie
- certification des installations 14001 18001 et 9001 ou autre.



2/ Elément spécifiques :

A - Eurodieuze Industries

EDI investit dans un programme d'innovation et de développement de la filière :

- Démarrage d'un outil dédié pyro-métallurgique
- Augmentation des capacités et modernisation des lignes de tri
- Développement d'outils pour le recyclage des batteries Li-ion (VE et autre) projets soutenus par les investissements d'avenir.
- Croissance des volumes traités par les opérateurs français comme le montrent les volumes recyclés en 2015 communiqués par l'ADEME.
- Pérennisation des emplois voir croissance par rapport aux différents projets

B- Eramet-Valdi

- Eramet-Valdi investit dans une nouvelle usine de recyclage qui consiste à mettre les P&A (alcalines, salines, NiMH) directement dans un four à arc dédié afin de les fondre et de récupérer l'intégralité des métaux contenus pour les valoriser sur le marché. Le procédé ne génère aucun déchet et permet d'atteindre des taux de « recycling efficiency » au-delà des 65% (objectif de 80%).
- L'ensemble de l'investissement a été conçu pour minimiser les risques et impacts environnementaux par un grand nombre de mesures prises à la conception : épuisement en eau des fosses de coulée, système de filtration des rejets gazeux à triple étage avec filtre absolu et filtre à charbons actifs permettant de garantir des seuils de rejets très en-deçà des BAT-AEL en toute situation, Nouvelle unité de traitement des eaux, détournement des transports hors du centre-ville, insonorisation du four de fusion... 40% de l'investissement porte sur les aspects environnementaux.

C- Recupyl

- En ce qui concerne les accu Li ION et LI Polymère, le problème majeur est le risque de court-circuit. En conséquence :
 - Le stockage et transport se font dans le respect des obligations à savoir :
 - utilisation de contenants normalisés et de matériaux de protection comme la vermiculite ou le sable dans des proportions adaptées à la sécurité.
 - Le traitement se fait sur batteries totalement déchargées soit en décharge sur banc pour les plus grosses soit en décharge en milieu conducteur, liquide par exemple.



- Procédure spécifique pour les batteries endommagées par accident.
- Plus d'incident enregistré depuis la mise en œuvre de ces dispositions.
- Politique avec les acteurs de la réparation et du reconditionnement des batteries, (notamment dans le secteur des vélos électriques), visant à mettre en sécurité les cellules ou ensemble de cellules qu'ils envoient en traitement : décharge avant stockage ou protection des connexions mises à nu et, si possible, ensachage des éléments non protégés par leur casing d'origine dans un sac plastique de protection.